BULLETIN SEMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

# Regards sur Théding

#16 ÉTÉ 2022

www.theding.fr

DANS LE RÉTRO

## La vie retrouvée

# Éditorial

**LE MAIRE**
**JEAN-PAUL HILPERT**

Si l'on devait résumer ce premier semestre 2022, on parlerait de réchauffement climatique, de guerre en Ukraine, d'instabilité politique, du retour de l'inflation et encore d'une Nième vague de COVID. La défiance de notre population envers les institutions nous donne le sentiment de ne pouvoir compter que sur nous-mêmes. Nous revendiquons le droit d'être libres. Mais la définition de la liberté fait-elle consensus ? Peut-on vivre en société tout en étant libre ? La liberté ne se limite-elle pas où commence l'égoïsme ?

En ces temps troublés, le poème de Sully Prud'homme prend la forme d'un rappel à l'ordre sur la nécessité de se faire confiance pour bâtir une société fraternelle :

**Le laboureur m'a dit en songe : « Fais ton pain,**
**je ne te nourris plus, gratte la terre et sème. »**
**Le tisserand m'a dit : « Fais tes habits toi-même. »**
**Et le maçon m'a dit : « Prends la truelle en main. »**
**Et seul, abandonné de tout le genre humain,**
**dont le traînais partout l'implacable anathème,**
**Quand j'implorais du ciel une pitié suprême,**
**je trouvais des lions debout dans mon chemin.**
**J'ouvris les yeux, doutant si l'aube était réelle :**
**de hardis compagnons sifflaient sur leur échelle,**
**les métiers bourdonnaient, les champs étaient semés.**
**Je connus mon bonheur, et qu'au monde où nous sommes,**
**Nul ne peut se vanter de se passer des hommes ;**
**Et depuis ce jour-là, je les ai tous aimés.**

Remercions tous ceux qui donnent de leur temps et parfois leur santé, pour se consacrer aux autres : bénévoles associatifs, accompagnants pour les malades et les personnes âgées, engagés syndicaux et politiques.

Remercions aussi ceux qui ont pris conscience de l'importance de notre environnement pour préparer le monde de demain. Leur engagement est fait en toute liberté, bien loin de toute forme d'égoïsme qui dessèche le cœur et altère leur âme.

**Regards sur Théding n° 16** - Été 2022 | Directeur de la publication : Jean-Paul Hilpert. Coordination : Sylvain Mayer & Dominique Leblanc / Rédaction : les membres de la commission communication / Crédits photos et illustrations : mairie de Théding. Secrétariat de rédaction & Conception graphique : Evicom. Tirage : 1 100 exemplaires. Dépôt légal : à parution. Impression : Repadruck.

# Sommaire

## À LA UNE

PAGE 4

- Le budget prévisionnel
- Le plan de financement de la nouvelle mairie

## QUOI DE NEUF ?

PAGE 6

- Les travaux en cours

## DANS LE RÉTRO

PAGE 8

- Les bornes jaunes recyclables
- Scrabble scolaire
- Sorties et animations scolaires
- La société des Pensionnés
- Les Voix du Coin
- L'association du Chardon
- Deux nouvelles naissances de faucon...

## AU QUOTIDIEN

PAGE 19

- La nouvelle association «Unis pour la Terre»
- Transport scolaire
- 3 nouveaux défibrillateurs cardiaques
- Des tablettes pour le groupe scolaire «La Clef des Champs»...

FINANCES PUBLIQUES

# Un budget prévisionnel maîtrisé

Le conseil municipal a adopté le 2 mars dernier le compte administratif de l'année 2021. Celui-ci a présenté les résultats suivants :
**- En section de fonctionnement :** des dépenses de 1 300 421,71 € pour des recettes de 1 519 355,06 € soit un excédent de 218 933 €.
**- En section d'investissement :** des dépenses de 718 774,91 € et des recettes de 486 806,17 € soit un déficit de 231 968,74 €. Compte tenu des reports de l'exercice 2020 respectivement de 139 901,16 € en section de fonctionnement et de 296 101,05 € en section d'investissement, l'excédent est de 422 966,82 €.
L'affectation du résultat au compte 1068 du budget principal 2022 a été de 358 834,51 €.

Le conseil municipal a adopté le budget primitif le 11 avril 2022. Un budget prévisionnel maîtrisé qui méritera d'être réactualisé.

## La section de fonctionnement s'équilibre à 1 483 372 €

Les dépenses ont diminué de 23 500 € et les recettes de 35 983 € par rapport à l'exercice 2022.

**Un possible réajustement en raison du coût de l'énergie (électricité, gaz, fuel)**
Compte tenu des crises actuelles et notamment de l'augmentation du coût de l'énergie (fuel, gaz, électricité), l'assemblée délibérante sera amenée à réajuster les crédits liés à ces dépenses toujours maîtrisées dans le passé par la mise en place d'un certain nombre de systèmes d'économie d'énergie. La crise mondiale et Ukrainienne ainsi que les embargos décidés par le parlement européen nécessiteront des décisions importantes au niveau des collectivités. Pour la commune de Théding, la facture de l'éclairage public avoisinait les 35 000 € en 2020 et 2021. Pour 2022, une augmentation de 45 % est annoncée, ce qui porterait la facture à quelques 51 000 €. Pour les bâtiments communaux, c'est le même constat. Rappelons à cet effet que l'école maternelle et la maison de quartier sont chauffées par une PAC (Pompe à Chaleur), l'école élémentaire au gaz et la mairie au fuel domestique. L'envolée des matières premières aura un impact important sur l'autofinancement des collectivités. Pour l'exercice 2022, il est prévisionnellement de 205 357 € (hors déduction du capital) soit net de 67 357 €.

**Le taux des impôts locaux de 2021 reconduit en 2022**
Comme l'année précédente et malgré la hausse des valeurs locatives de 3,4 % décidée par le Gouvernement, les taux des impôts locaux ont été maintenus. Ceux-ci sont de 30,80 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 48 % pour les taxes foncières non bâties. Au regard des valeurs locatives prévisionnelles, le produit attendu sera de 709 548 € en 2022 contre 680 387 € en 2021.

**Dépenses de fonctionnement**

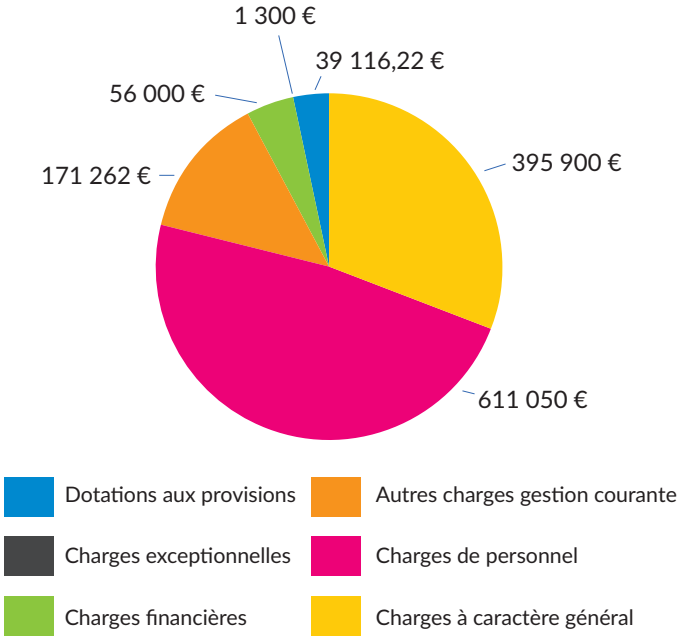


**Recettes de fonctionnement**

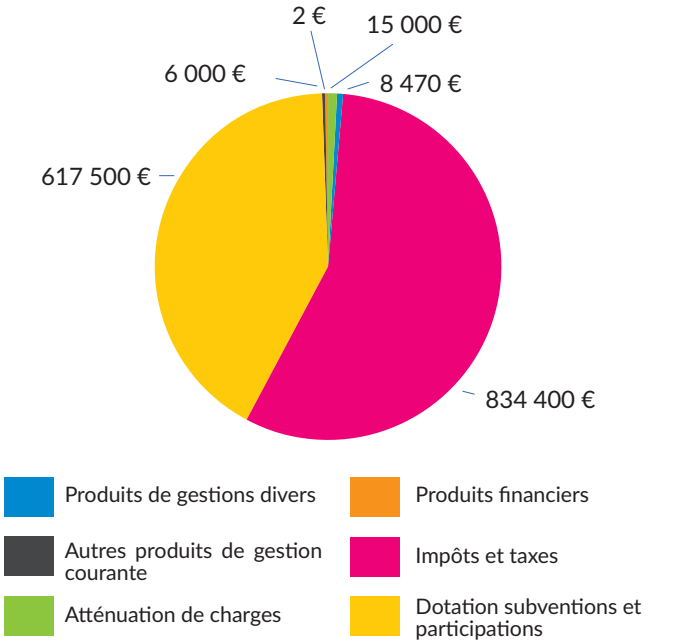

## La section d'investissement s'équilibre à 2 869 211 €

Sont reprises dans les dépenses les principales opérations financières de l'exercice et les autres en cours débutées en 2021 pour se terminer en 2022 pour certaines comme en 2023 pour d'autres.

### Dépenses d'investissement

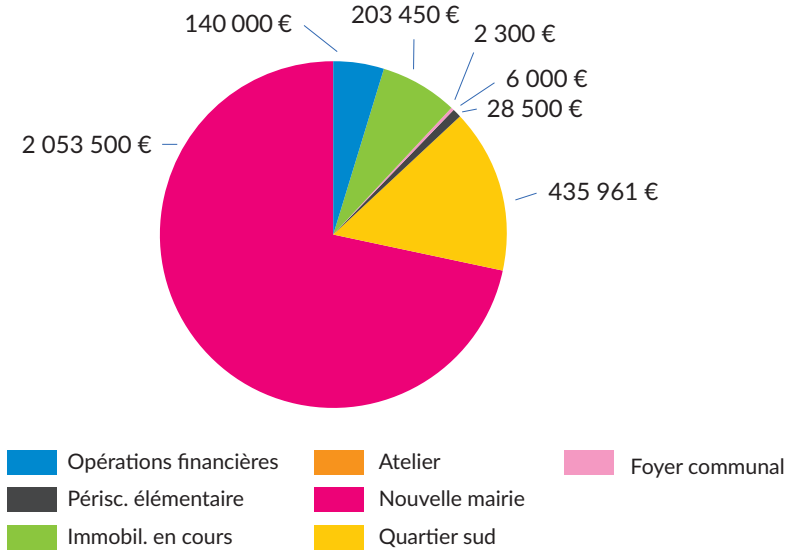


### Recettes d'investissement

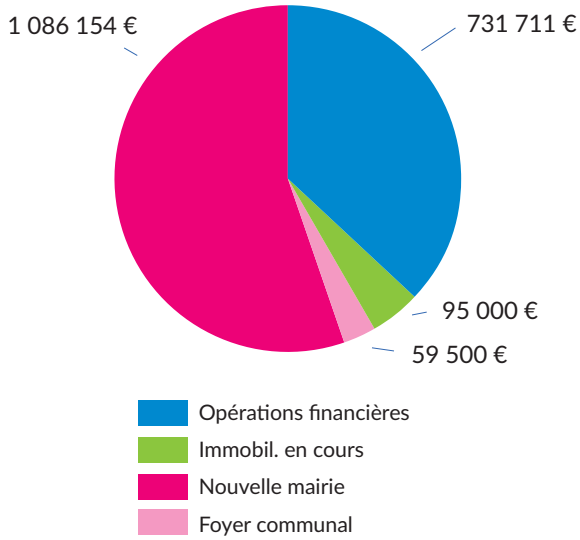


**Les opérations d'investissement**

Les principales opérations retracées dans cette section sont, pour certaines, des « restes à réaliser » (c'est-à-dire débutées en 2021 et finalisées en 2022) à lesquelles se rajoutent de nouveaux investissements.

On citera notamment :

- L'agrandissement de la place de retournement au Clos des Mélèzes.
- Des travaux de récupération des eaux de pluies au Clos des Lilas.
- Les canalisations des eaux de pluies rue des Champs.
- La partie du chemin entre la rue de la Liberté et celle du Steinweg.
- La réalisation d'une partie de trottoir rue des Ecoles.
- La mise en place d'un système de gestion optimisée de l'éclairage public afin de gérer les différents quartiers et éventuellement les durées d'allumage.

Les autres dépenses portent essentiellement sur la réhabilitation de l'ancienne école avec l'extension pour le transfert des services de la mairie (fin des travaux envisagée fin 2023).

S'agissant de la partie du Quartier Sud, une provision financière a été validée dans le dernier budget primitif. Néanmoins, aucune décision n'a encore été prise par le Conseil Municipal dans la mesure où de nombreux pourparlers se poursuivent encore avec les services du bailleur social « VIVEST ».

ZOOM SUR

# Le plan de financement de la nouvelle mairie

La réhabilitation de l'ancienne école et son extension pour création de la nouvelle mairie ont débuté en février dernier.

Son plan de financement a été affiné au fur et à mesure des notifications des subventions de l'État (DETR), du Département de la Moselle, de la Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France et de la Région Grand-Est. Il sera encore précisé en fonction de la subvention qui sera obtenue au titre du dossier « Climaxion ».

Au regard du résultat de l'appel d'offre et de l'ensemble des subventions, le graphique suivant peut déjà être esquissé.

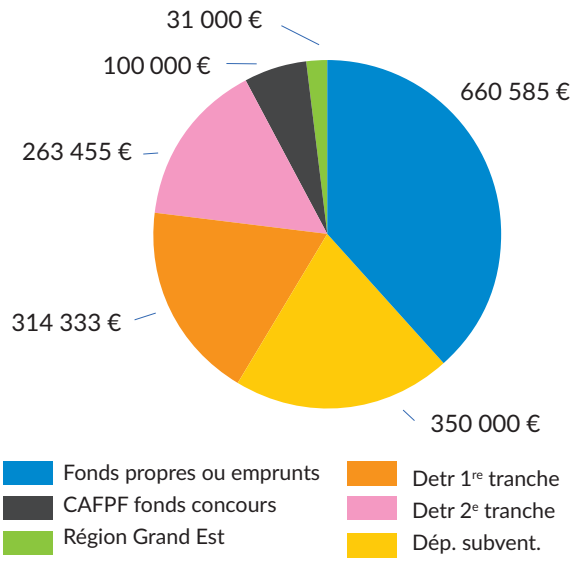

LES TRAVAUX EN COURS

# La réhabilitation de l'ancienne école pour accueillir la future mairie

Les travaux de gros-œuvre et de charpente doivent être terminés au cours du dernier trimestre 2022. Les planchers ont totalement été arrachés et les cendres aspirées avant la démolition de l'ensemble des dalles.

# Place de retournement du « Clos des Mélèzes »

C'est l'entreprise TP Klein de Diebling qui a réalisé les travaux d'agrandissement de la place de retournement du Clos des Mélèzes pour un montant estimé à 20 240 € TTC. Les enrobés ont été posés pour l'ensemble des chantiers de cette entreprise le 10 juin 2022.

# Clos des Lilas

La fourniture et pose d'un caniveau grille au Clos des Lilas pour un montant de 3 021,60 € TTC.

# Rue de la Chapelle et rue des Prés

La réfection d'enrobés rue de la Chapelle et rue des Prés pour un montant de 6 046,80 € TTC.

D'autres travaux ont été réalisés par cette entreprise notamment :
- La création d'un trottoir en enrobés rue de l'Ecole (3 146,40 €).
- Le guidage des eaux de ruissellement rue des Champs, des travaux urgents et importants notamment pour éviter des débordements du réseau d'eaux pluviales (3 660 € TTC).
- La finalisation du chemin rue du Wimborn rue de la Liberté (3 714 € TTC)

# Rue des Champs et rue de Cocheren

La communauté d'agglomération Forbach Porte de France a mandaté et financé les travaux réalisés par l'entreprise à l'angle rue des Champs, rue de Cocheren. Cette intervention a eu lieu en avril dernier suite à un affaissement du trottoir. La jonction entre la canalisation unitaire de la rue des Champs et la canalisation principale rue de Cocheren a été optimisée. L'ancien piquage à 90° était à l'origine de fortes perturbations en amont de ce carrefour.

RÈGLEMENTATION

# Les sanctions pour un abandon de déchets

Il convient de signaler la décision prise par le Conseil Municipal lors de sa réunion du 31 novembre 2021 à savoir : *« en vertu de son pouvoir de police, le maire peut intervenir à l'encontre de tout dépôt de déchets non autorisés que ces dépôts soient sur terrain public ou privé. Ce sont les articles L 2212-1 et L 2212-2 du CGCT qui précisent que le maire est chargé de la police municipale et rural »*.

**Sanction pénale :**
*« Tout détritus laissé n'importe où, du chewing-gum jeté au sol au tas d'ordures déversé dans un coin, est passible d'une contravention de 3e classe chiffrée à 68 euros (180 euros de majoration hors délai). Et on passe à la 5e classe (jusqu'à 1 500 euros) si le dépôt sauvage est réalisé à l'aide d'un véhicule ».*

**Sanction administrative :**
Le Conseil Municipal a fixé l'amende forfaitaire administrative pour dépôt sauvage de déchets à 200 € auxquels s'ajouteront, les frais réels liés au travail des agents communaux pour le ramassage, le transport et le transfert à la déchèterie le cas échéant.

**Nettoyage de Printemps effectué le 26 mars 2022 dans l'ensemble de l'agglomération.**

ENVIRONNEMENT

# Les bornes jaunes recyclables font leur apparition dans la commune

© Républicain Lorrain

Trois bornes ont été installées dans la commune :
- Au quartier Allmend (Allée de la Forêt).
- Au quartier SUD (près de l'ancienne caserne des pompiers).
- Place Foegel au centre du village.

Elles sont destinées à accueillir tous les emballages papiers et plastiques qui étaient habituellement stockés dans les sacs de couleur orange dans l'attente du ramassage. Il est rappelé que les emballages doivent être déposés en vrac. Les sacs pleins et fermés sont traités comme indésirables et renvoyés par l'usine de tri automatique. Le coût de traitement en est doublé.

SCRABBLE SCOLAIRE

# Les écoliers de Théding se distinguent

Le scrabble scolaire a remporté un vif succès auprès des enfants de CM1 et CM2 grâce à l'investissement inconditionnel de Mmes Crucciani et Oswald, professeurs des écoles, en partenariat avec Mme Fabienne Albrecht, responsable du scrabble scolaire en Lorraine. Ce concours s'est réalisé en trois étapes dont les deux premières ont permis à 18 élèves de participer à la phase 3, c'est-à-dire au Concours Régional qui s'est déroulé à Woippy. Cette dernière compétition, qui a regroupé l'ensemble des écoles de Lorraine soit 120 participants dont quatre de l'école de Théding ont obtenu leur qualification à la finale qui a eu lieu à Paris le 4 juin dernier.

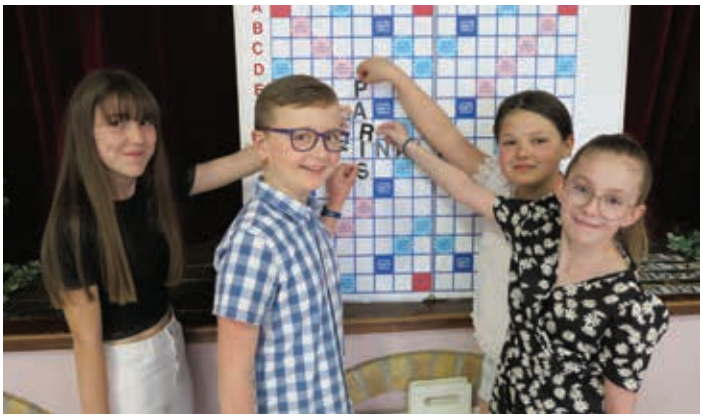

Pour Malaurie Ullmann, cela a été difficile (deux parties de 10 coups chacune). Pour Maëlle Raga, cela a été stressant (elle se classe 100e). Pour Antoine Schwartzenberger, difficile la première partie et plus facile la seconde : il a terminé 50e au classement général et 11e au classement des CM1. Enfin, pour Léa Petry, la première épreuve a consisté à compléter une fiche avec des mots comportant des lettres manquantes. La seconde épreuve a été plus technique et composée d'une petite partie de scrabble. Les quatre qualifiés ont remercié la responsable scolaire (Fabienne Albrecht) ainsi que la municipalité qui avait, à l'unanimité, versé une participation de 120 € par enfant (480 € au total) pour cette compétition dans la capitale. Une occasion pour eux de voir également la Tour Eiffel.

HOMMAGE

# En souvenir de Philippe Fernsner

Le club de scrabble de Théding a organisé un nouveau tournoi dans son calendrier en hommage à un scrabbleur, pilier du club, Philippe Fernsner. Ce tournoi éponyme veut perpétuer la mémoire d'un homme d'une grande gentillesse disparu trop tôt et qui a marqué le monde du scrabble du Grand Est. Un mur de photos rassemblant les souvenirs marquants avec Philippe Fernsner, a été érigé pour l'occasion (photo ci-dessous).

OPAL

# La vie au périscolaire Les P’tits Lions de Théding

**Au périscolaire :**
Différents projets sont menés avec des activités régulières : sport le lundi ; ateliers manuels le mardi ; jeu de coopérations et de sociétés les jeudis et vendredis. Le projet phare de cette année qui était « la cuisine », prend fin avec ce mois de juin, avec comme restitution un livre de l’ensemble des recettes concoctées par les apprentis cuisiniers et pâtissiers. En ce qui concerne les chiffres de fréquentation, ils sont en hausse, en moyenne, 50 enfants accueillis par jour.

**Le centre de loisirs de printemps :**
Les vacances d’avril ont été sportives au centre de loisirs, une semaine de congé avec comme thème principal « le sport ». Une trentaine d’enfants par jour étaient présents, ils ont pratiqué différentes activités sportives : parcours de motricité, sports de balles, courses de relais...

**Une sortie alsacienne :**
Les plus de 6 ans ont participé à un événement les OPALympiades à Vendenheim en Alsace. Il s’agissait d’un regroupement sportif avec la participation des centres de loisirs OPAL mosellans et alsaciens ouverts durant les vacances de printemps. Les moins de 6 ans, quant à eux, ont pratiqué de la danse, avec une initiation à la zumba avec un intervenant professionnel.

**La Kermesse scolaire :**
Participation du centre à la kermesse de fin d’année qui était organisée par l’Association de Théding Les p’tits bouts. Les enfants ont confectionné les décorations pour cette journée et l’équipe d’animation a participé en proposant un stand maquillage.

**La fin de l’année des Ptits Lions :**
Un goûter festif a été proposé lors d’un accueil, le mardi 28 juin, pour les enfants et les parents. Une animation conviviale pour clore cette année riche et variée.

**Et l’été à Théding :**
Le prochain Centre de loisirs se déroulera cet été durant quatre semaines du 11 juillet au 5 août. Avec un super programme, des sorties et des animations pour permettre aux enfants inscrits durant ces 4 semaines de vivre des moments supers cool et de se créer des souvenirs de vacances !

Renseignements auprès de la directrice du périscolaire Nesrine Hendaoui, pendant les heures d’ouverture au 06 18 28 15 12 ou par mail : periscolaire-theding@opal57.org

VISITE

# Accueil de Catherine Belrhiti, Sénatrice de la Moselle

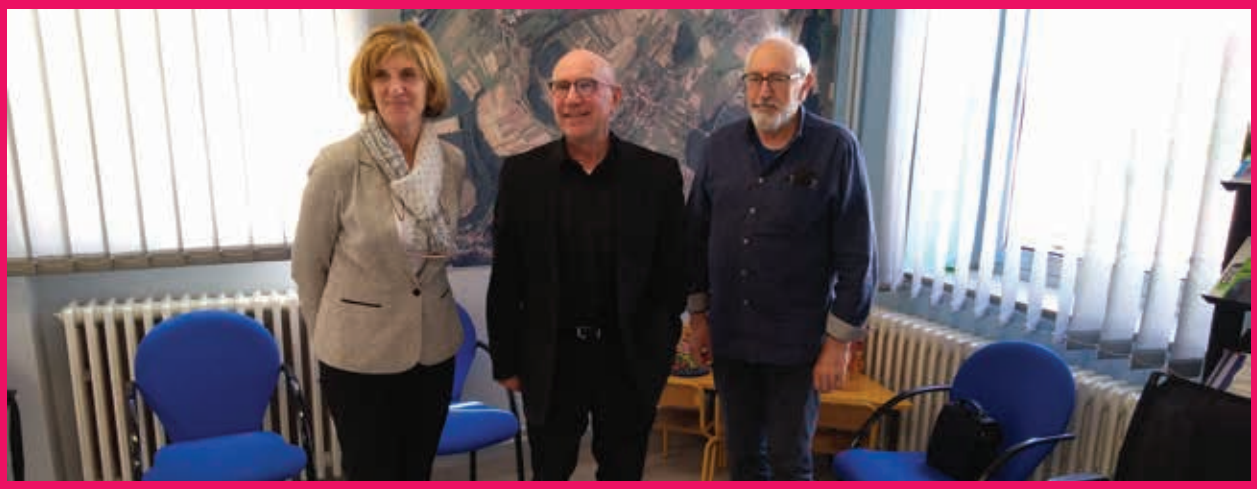

Lors de sa visite annuelle, la sénatrice Mme Belrhiti a rendu visite aux élus thédingeois pour les informer des nouvelles dispositions en matière de subventionnement et de nouvelles règlementations.

ANIMATION SCOLAIRE

# Apprenez l'allemand : un spectacle à l'école

82 élèves de maternelle ainsi que 121 élèves de l'élémentaire ont participé à une pièce de théâtre en allemand le 29 avril dernier à l'école. Avec un spectacle qui s'intitulait « Annie Kiwi und der Dinausauria » pour la maternelle et « Lili Engel in Berlin » pour l'élémentaire, ils ont allié humour, mystère et magie tout en utilisant les champs lexicaux pour découvrir Berlin, la culture germanophone, les chiffres, les couleurs, les animaux, pour saluer etc. Ces pièces ont été subventionnées par la Commune et le Département.

CMJ

# Les talentueux jeunes du CMJ

Les CMJ de Théding ont confectionné des décorations de Pâques en bois pour égayer la commune pendant les fêtes. Les panneaux ont été achetés chez l'artisan menuisier Emilien Steckmann qui a généreusement offert la découpe de cinq cloches, six lapins et douze œufs. Les jeunes artistes se sont réunis et ont laissé libre cours à leur créativité en utilisant leurs pinceaux sans aucune hésitation. Le travail effectué, ils se sont donnés rendez-vous un samedi matin par une température hivernale afin de les installer à différents endroits de la commune.

SOCIÉTÉ DES PENSIONNÉS

## En sortie sur les plages du débarquement

Fin mai 2022, l'association des pensionnés de Théding, a organisé une sortie en Normandie. C'est sous le soleil que les visites de plusieurs sites et villes se sont déroulées. Caen, les plages du débarquement, le cimetière militaire de Colleville sur Mer, le Mont-Saint-Michel, Cherbourg et Sainte-Mère-Église.

LES VOIX DU COIN

# Soirée solidaire avec l'Ukraine

Le samedi 7 mai dernier, l'association de chant « Les Voix du Coin » basée à Théding a organisé une soirée au profit de l'Ukraine.
Les participants ont pu, autour d'un repas, profiter d'un concert assuré par les membres de l'association qui sont montés sur scène afin de récolter des fonds. C'est avec une grande fierté que la somme de 700 € a pu être remise à la Croix Rouge qui en fera bénéficier les Ukrainiens vivant actuellement dans la tourmente de la guerre.
L'association a tenu à remercier la municipalité pour son soutien et celle de toutes les personnes présentes qui ont eu la générosité de participer à cette bonne cause.

ASSOCIATION DU CHARDON

# Soirée Harengs, marche de Printemps et fête de la musique

La soirée « Harengs ».

**Mêler marche et dégustation de produits locaux, voilà l'idée qu'a eu l'association pour la nature « le Chardon ». Les marcheurs, venus en nombre, avaient la possibilité de choisir deux parcours fléchés et balisés de 7 ou 12 km. Tous se sont ensuite retrouvés au Chalet.**

**Ce fut une fête de la musique réussie le 18 juin dernier à Théding. Le Chalet du Forst n'avait plus connu une telle affluence depuis longtemps. Remerciements à l'ensemble des 30 bénévoles pour l'organisation de la Fête de la Musique qui a vu se réunir près de 300 personnes. Les animations ont été assurées par les Harmonies de Stiring-Wendel et de Freyming, par des musiciens Les Boscos et de la jeune association « Les Voix du coin » de Théding. Une piste de danse s'est même formée et a rencontré un vif succès... tout comme le Spritz maison...**

LA CLEF DES CHAMPS

# Fête scolaire de fin d'année

La kermesse a fait son grand retour le 17 juin 2022 pour le plus grand bonheur des petits et des plus grands. Jeux, animations, mascottes, saucisses, gâteaux, boissons, soleil et bonne humeur étaient au rendez-vous. Une organisation bien réussie pour l'association des p'tits bouts présidée par Lydie Barbone. Grâce aux bénévoles, tous étaient présents pour clôturer cette année scolaire 2022.

SAINTE-MARGUERITE

## Les 21 communiants du 15 mai 2022

En l'église Sainte-Marguerite de Théding, 21 enfants de la communauté de paroisses Notre-Dame des Peuples ont fait leur première communion. Entourés de leurs parrains et marraines, familles et fidèles de la paroisse, ils ont reçu leur toute première eucharistie au cours de l'office célébré par l'abbé Serge Philippi. Les 14 filles et 7 garçons ont été préparés à vivre intensément cette belle journée par leurs catéchistes, Guillaine, Josée et Santa ainsi que les parents accompagnateurs.

FAUCONS

## Deux nouvelles naissances

Ils s'appellent Tatto et Margo. Ce nouveau couple de faucons est né à Théding et est surveillé à distance par plus de 1 500 internautes grâce au panel de caméras installées par Cyril Bour, un passionné d'ornithologie depuis plusieurs années.

ASSOCIATION DU 3E AGE DE THÉDING

# La fin après 36 années d'existence

Une page s'est tournée dernièrement à Théding. La pandémie n'aura pas épargné l'association du 3e âge de Théding qui s'est arrêtée définitivement. Créée en 1986, elle était l'une des plus anciennes associations thédingeoises et n'aura donc pas trouvé de relève.
La mythique présidente, Jeannine Touba, a remis un chèque au Centre Communal d'Action Sociale pour soutenir ses actions. Comme le soulignait le maire, Jean-Paul Hilpert, *« être président d'une association de nos jours demande beaucoup de don de soi, avoir derrière lui un comité qui le soutient également. Jeannine Touba a fait ses preuves. Elle peut être fière de toutes ses années à la tête de l'association : « Quand des personnes nous quittaient pour diverses raisons, aucune ne l'a fait en étant fâchée. »* Au plus fort de son existence, l'association comptait 70 membres. Au fil des ans, ce nombre s'est étiolé, et la pandémie a mis un sévère coup de frein. Elle a également amené Mme Touba à passer la main. *« L'association est saine, elle pouvait continuer à vivre. Mais trouver un nouveau président s'est révélé une mission impossible ».*
Et de souligner et saluer le dévouement de la présidente.

Jeannine Touba, discrète, souriante et dévouée, se retourne sur ces années, regrette juste que l'aventure s'arrête là. Eliane Fischer, adjointe en charge du CCAS, assure que la somme offerte *« sera utilisée à bon escient. »* Ce chèque cependant, signe l'arrêt définitif de l'Association du 3e âge de Théding.

URBANISME

# Le plan local d'urbanisme en révision

Le bureau d'études Ecolor de Fénétrange, retenu lors de la consultation, a débuté son travail. Après une première réunion en mairie au premier trimestre 2022, c'est en septembre 2022 que la commission se réunira pour le premier diagnostic. Cette révision sera finalisée d'ici à fin 2023. Un registre de concertation est ouvert au public et accessible dans la salle du conseil municipal. Le coût de cette révision est de 29 475 € HT soit 35 370 € TTC. Le but de cette révision est de mettre en conformité le Plan Local d'Urbanisme avec la réglementation actuelle : Climat résilience, environnement, le Schéma de Cohérence Territorial etc.. Pour réaliser leur diagnostic, tous les propriétaires de terrains constructibles (libres) et situés en zone U du PLU ont été contactés pour exprimer leur décision quant à la destination future de leur terrain. Le règlement du SCOT prône avant tout de remplir les « dents creuses » (terrains constructibles libres situés en zone « U » du PLU.

COMMUNICATION

# Nouveau site internet pour Théding

Le nouveau site internet est en ligne depuis le 15 juin dernier. Il a été réalisé par la société Evicom en collaboration de la commission communication communale pilotée par Dominique Leblanc, Adjoint au Maire. Ce site, plus fluide, a été retravaillé dans son ensemble et répond aux derniers protocoles en matière de protection des données (RGPD). Il sera évolutif et administré par les élus et le personnel communal qui a suivi une formation.

ECLAIRAGE PUBLIC

# Le mode nuit activé pour 6 mois à compter du 1er août 2022

Les élus ont décidé à l'unanimité, le 29 juin 2022, d'activer le mode « nuit » sur l'ensemble de l'éclairage public. Les raisons sont environnementales d'une part et financières d'autre part.

**Environnementales** car il protège la biodiversité. En effet, un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces. Il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique. Cela concerne aussi bien la faune que la flore entre autres.

**Financièrement** car, comme précisé lors de la présentation du budget primitif et la mise en lumière de certaines statistiques sur le coût de l'éclairage public (par exemple celui des bâtiments communaux), des mesures d'économie d'énergie doivent être prises.

Le pilotage sera assuré à distance par la commune via un logiciel installé par la société Lorelec de Morsbach. La durée d'extinction de l'éclairage public a été fixé de 0h à 5h du matin et ce pour une première durée de 6 mois. Des modifications peuvent toujours être apportées en cas de besoin.

CIMETIÈRE COMMUNAL

# Fini les produits phytosanitaires

L'entretien du cimetière communal passera avant la Toussaint en mode « entretien naturel ». Cet engazonnement bien spécifique qui s'appelle « Mulch organique Biodégradable » sera réalisé par la société VIRIDIS de Longwy avec les ouvriers communaux. Courant septembre ce n'est que la partie haute qui sera traitée. Le résultat sur ce traitement permettra aux élus de réfléchir sur la partie basse du cimetière.

CHANTIERS ÉDUCATIFS

# la convention avec « Moissons Nouvelles » renouvelée en 2022

C'est le 24 mai dernier que le conseil municipal a décidé de renouveler le chantier éducatif avec l'association « Moissons Nouvelles ». Cette année, ce sont 8 jeunes qui participeront au chantier dont le principal objet sera le débroussaillage du site situé au Schlüsselberg et qui, d'après le premier magistrat et le naturaliste M. Michel Greff, abriterait, entre autres, une flore spécifique dont des orchidées sauvages.

Les élus, accompagnés de M. Greff et du technicien territorial, se sont rendus sur place le 14 juin dernier pour se rendre compte de l'ampleur de la tâche qui devait attendre les 8 jeunes et l'équipe technique à savoir : débroussaillage, nettoyage et préparation du terrain avant la mise en action du matériel nécessaire. Malheureusement, compte tenu des contraintes, ce chantier ne pourra se tenir.

Le chantier débutera le 22 août prochain pour se terminer le 26 août 2022.

PLAN CANICULE

# Actif depuis le 13 juin dernier

Le plan canicule est activé depuis le 13 juin dernier. Les personnes peuvent s'inscrire en mairie sur une liste par le biais d'un formulaire spécifique.

**Comment lutter contre la canicule ?**
- Éviter les endroits confinés (voiture, landau...).
- Boire au minimum 2 litres d'eau par jour et manger léger. Éviter l'alcool, les graisses et les sucres.
- S'habiller de vêtements aux tissus clairs, légers et naturels.
- À l'extérieur, rechercher les endroits frais et à l'ombre.
- Fermer les volets et les fenêtres le jour. Les ouvrir la nuit pour laisser pénétrer la fraîcheur.
- Se rafraîchir régulièrement à l'aide d'un brumisateur ou en prenant une douche.
- Ne pas hésiter à demander de l'aide (parent, voisin, médecin).
- Passer, si possible, 2-3 heures par jour dans un endroit frais (supermarché...)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

# Repas des aînés

Le repas des aînés qui aura souffert pendant deux ans de la pandémie est prévu le 16 octobre prochain. L'âge d'admission a été repoussé, faute de place, à 70 ans.

QUALITÉ DE L'AIR

# Des mesures effectuées dans les établissements scolaires

Pour répondre à une règlementation en vigueur, le bureau Véritas a posé plusieurs capteurs dans les deux établissements scolaires afin de mesurer la qualité de l'air. Les résultats seront connus après qu'une deuxième série de mesure soit effectuée en novembre prochain.

DÉFIBRILLATEURS CARDIAQUES

# Pose de trois nouveaux défibrillateurs cardiaques dans la commune

L'ensemble des établissements recevant du public de la commune sont équipés de défibrillateurs cardiaques. Les derniers ont été posés début juin par la société Schiller France sur la façade de la mairie, de la salle Alti-Bihn et de la maison de quartier. Avec le groupe scolaire et le foyer, la commune dispose ainsi de cinq défibrillateurs cardiaques sur son territoire.

UNIS POUR LA TERRE

# Une nouvelle association de protection de la nature

L'association Unis pour la Terre a été créée le 5 janvier 2022. Elle a pour mission de protéger la nature et de favoriser l'essaimage ainsi que la gestion de jardins partagés en Moselle.
Dans ce but, elle se propose de mettre en commun des ressources et compétences, et d'organiser des évènements variés (formations, échange de graines, découverte de la nature, conférences/débat, mise en place de prairies et haies pédagogiques, expositions photos, cyclo randos...).
Ces actions visent à promouvoir un modèle de vie plus respectueux de la nature, plus solidaire, en favorisant l'autonomie et le bien-être de la population.
Si ces actions vous intéressent, vous pouvez rejoindre ou soutenir l'association. Le montant de l'adhésion est de 10 € pour les particuliers, 20 € pour les jardins partagés.

Contacts : Michel Greff au 06 59 10 85 18 et Nadine Forte au 07 52 05 32 96.

ÉCOLOGIE

# Une orchidée unique en Moselle à Théding

Les carrières de gypse de Théding constituent un site remarquable, avec pas moins de 21 espèces d'orchidées. C'est la seule commune du Bassin Houiller et du Warndt comportant plus de 20 espèces.
Théding possède même une variété d'orchidée unique en Moselle : l'orchis bouc, variété estivale.
Ces données sont issues du tout nouvel Atlas des orchidées du département de la Moselle (auteurs Henri Mathé & Alain Pierné).
Dans les années 90, Michel Greff, naturaliste et animateur-nature avait recensé 22 espèces d'orchidées sur le ban communal. Il réactualise actuellement ce recensement.
Le site étant menacé par l'embroussaillement et le retour progressif de la forêt, la municipalité a le projet de commencer, cet automne, des travaux de débroussaillement. Les orchidées de Théding pourront ainsi - nous l'espérons - être préservées.

INFORMATIQUE

# 24 tablettes pour le groupe scolaire « La Clef des Champs »

La société LB Systems de Heillecourt a livré en mai dernier les 24 tablettes que la commune avait commandé par le biais de l'appel d'offre initié par le Département de la Moselle. Ce matériel sera subventionné à hauteur de 5 936,84 € TTC par l'Etat dans le cadre du plan de relance et par le Département (9 941,28 € TTC). Montant total de l'acquisition : 15 877,92 € TTC.

TRANSPORT SCOLAIRE

## La gratuité jusqu'en décembre 2022

Le conseil municipal a décidé de maintenir le transport scolaire gratuit jusqu'en décembre 2022. Il se laisse le temps de reconduire ou non sous la même forme ce type de transport voire de réfléchir à une suppression de ce dernier durant la pause méridienne ou de faire financer pour partie ce service par les usagers. Rappelons, à cet effet, que le coût du transport est estimé à près de 24 000 € pour une année scolaire, coût des accompagnateurs y compris.

ANTENNE DE TÉLÉPHONIE MOBILE

## Le conseil municipal vote contre

Le 29 juin dernier, le conseil municipal votre contre son installation dans la forêt communale du Forst. Cette décision fait suite à la réunion publique qui a eu lieu salle Alti-Bihn le même jour en présence de nombreux riverains de la rue d'Ebring qui s'étaient déjà opposés à l'unanimité au projet.

MAISONS FLEURIES

## C'est parti pour l'embellissement

Un jury sillonnera comme à l'accoutumée l'agglomération pour prendre quelques clichés des meilleurs fleurissements. Tous les quartiers seront bien sûr concernés. Après un premier tri, place aux récompenses. Le résultat, sera quant à lui révélé aux prochains vœux du maire prévus, sauf imprévus, en janvier 2023.

# PanneauPocket

Avec la mise en place de l'application *PanneauPocket*, la municipalité de Théding souhaite être toujours plus proche de ses habitants. Grâce à ce nouvel outil de communication, les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.